

ferme. A Liverpool il s'est traité 4,000 balles à l'ouverture du marché au coton; les cours étaient fermes.

Londres, 6 janvier.

Le Times annonce que dans le Conseil tenu aujourd'hui à Osborn, le parlement sera convoqué pour le 6 février. Si les nouvelles américaines n'étaient pas satisfaisantes, le parlement pourra être convoqué dans quinze jours. Le Times, en espère la paix.

Londres, 6 janvier.

Le Morning Post assure que l'Europa est arrivé à Queenstown sans apporter des dépêches de lord Lyons pour le gouvernement. Lorsque l'Europa a quitté l'Amérique, le 25, M. Seward n'avait pas encore donné de réponse. Lord Lyons a dû remettre sa note officielle le 23, M. Seward peut ajourner sa réponse pendant sept jours.

Londres, 6 janvier.

Une dépêche de Queenstown (Irlande) en date de 10 h. 1/2 du matin, adressée à l'Agence Reuters dément la nouvelle de l'arrivée de l'Europa annoncée par le Morning Post.

Turin, 5 janvier.

Naples. — Auletta a été pris après un long combat dans lequel la troupe a mis en déroute une bande d'environ 40 brigands. Une patrouille de lanciers trompée par de faux avis de quelques paysans a donné dans une embuscade de 200 brigands près du pont de Sessa. Seize lanciers ont été tués. Les paysans ont été arrêtés.

Une circulaire de la direction de la Caisse ecclésiastique charge les préfets de rédiger des listes d'administrations, en vue d'opérations pour la prise de possession des biens des communautés religieuses supprimées.

Turin, 5 janvier.

Le décret de suppression de la lieutenance de Sicile a été signé aujourd'hui par le Roi. Ce décret doit avoir son effet à partir du premier février.

Turin, 5 janvier.

LL. AA. RR. le prince et la princesse de Capoue accompagnés de M. de Bellegarde sont arrivés, il y a peu de jours; ils ont été accueillis avec une vive sympathie par le roi et la famille royale.

Madrid, 25 janvier.

Cádiz, 5. — Le navire Sumier ayant à bord quarante-deux prisonniers a été admis sans salut. Il avait détruit trois navires en route, (officiel.)

Société industrielle d'Amiens.

SEANCE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
du 15 décembre 1861.

Voir le Journal de Roubaix, des 25 et 29 décembre 1861.

(Suite et fin.)

Nous ne pouvons pas vous donner une énumération complète de toutes les industries, qui occupent tant de milliers de bras dans notre laborieux département; et nous nous bornerons à ne vous en citer en sus que quelques-unes: la grande fabrique de draps et casimirs des Himes à Abbeville, les importantes fabriques de riches moquettes d'Abbeville et d'Amiens, les fabriques considérables de tissus de coton de Rambures, les ateliers de construction de chaudières, de machines à vapeur et de métiers mécaniques d'Albert et d'Amiens; les stéarineries, les huileries, savonneries répandues dans le département, les fabriques de dégras d'Amiens, les fabriques de chocolat et de chicorée, les ateliers de chapellerie, de lingerie et de vêtements confectionnés; la carrosserie qui prend d'année en année des développements plus considérables à Abbeville et à Amiens, et dont les produits se vendent même à Paris; les fabriques de peignes en caoutchouc d'Airaines, en acier et en corne à Amiens, neuf papeteries dont l'une à Prouzel est fort importante, la fabrique de balais d'Amiens, connus dans le monde entier, les immenses ateliers de toiles à bâches de Saluz, les ateliers ouverts à Amiens pour la taille du verre ou pour travailler la nacre; la fabrique de produits chimiques de Saint-Roch-les-Amiens;

et toutes les consolations que lui prodiguait son frère Auguste, qui ne le quittait pour ainsi dire plus, demeurait stériles.

A peine ce dernier eut-il obtenu du médecin la déclaration que nous venons de rapporter, qu'il se rendit auprès de M. François et commença par lui parler d'Adolphe. Mais, pour détourner insensiblement la conversation de ce sujet si poignant pour son frère, il lui saisit affectueusement la main et lui dit, avec une profonde émotion:

« J'éprouve le besoin de te répéter encore combien je suis touché des marques d'affection sincère que toi et les tiens vous ne cessez de prodiguer à Jules, et je déplore amèrement que mes forces ne m'aient pas permis de le soigner seul jusqu'à l'arrivée d'Adèle, comme j'en avais la ferme volonté; cela nous eût épargné le chagrin que nous ressentons aujourd'hui et dont je demande avec ferveur au Tout-Puissant de nous délivrer bientôt en rendant la santé à ton fils.

« Tout me dit, hélas! qu'il n'exaucera pas ta prière! Quant à Jules, oh! pourquoi n'est-il pas ton fils! Si ton sang coulait dans ses veines, ce serait aussi le mien, et alors je l'aimerais en lui. Je sais que c'est un préjugé, mais cet amour des nôtres, ce sang de notre sang a une valeur indicible à mes yeux, surtout dans les circonstances actuelles.

« Je crois que l'heure est venue de mettre un terme à tout mystère entre nous deux. Si Jules était mon fils, si ton sang ou le mien coulait dans ses veines, s'il n'était pas un étranger, alors, dis-tu, tu n'aimerais en lui. Eh bien, sache donc que notre sang coule dans ses veines. Il n'est pas mon fils, mais il est le tien, ton fils et celui de Julie.

enfin les fabriques d'engrais, les grandes et importantes brasseries, les nombreuses minoteries qui emploient plus de quinze cents paires de meules, tournant dans 415 moulins à eau et dans plus de 600 moulins à vent.

Nous ne pouvons passer sous silence une industrie toute spéciale à l'un de nos ports, dont le sort des hommes qui elle emploie est si digne d'intérêt. Le Crotoy ne compte pas moins de quinze bateaux chalutiers armés en pêche et portant 150 hommes d'équipage; ces bateaux consomment annuellement vingt mille francs de filets et rapportent trois à quatre mille quintaux de poissons dont la vente, sur les marchés de la Somme et de Paris, rapporte annuellement 130 à 140,000 fr.

Ces bateaux sont construits dans le port même qui les arme, et nous ne voulons pas terminer ce chapitre sans rappeler à votre attention l'industrie des constructions maritimes en activité dans les ports de la Somme à Abbeville, à Saint-Remy, au Crotoy et à Cayeux.

En résumé, messieurs, notre département compte 56 filatures de lin, coton, laine et soie, 36 sucreries et raffineries de sucre, 28 fonderies et ateliers de machines, plus de 50 teintureries, blanchisseries, apprêts et ateliers d'impression, 13 distilleries d'alcool, et un grand nombre d'usines diverses.

Et la population ouvrière que toutes ces industries emploient, ne peut pas être estimée à moins de cent quarante mille âmes.

Dans ces derniers temps une révolution économique s'est produite dans le tissage à Amiens et dans le département, et nous avons vu s'élever des ateliers de tissages mécaniques très-importants, pour la fabrication des toiles, des velours de coton et des velours d'Utrecht. Plus de quinze cents métiers mécaniques marchent aujourd'hui à l'aide de la vapeur, et nous sommes certains que l'impulsion étant donnée, nos grands industriels ne s'arrêteront pas là. Nous le désirons, car c'est un des moyens les plus puissants, non-seulement pour résister à l'entrée des produits étrangers, mais encore pour augmenter sur le marché français la consommation de certains tissus.

La position du département de la Somme à proximité de Paris et des ports de mer, non loin des bassins houillers de la Belgique et du nord de la France, les voies de fer et d'eau qui le traversent et lui permettent d'écouler facilement ses produits et de recevoir en même temps les matières premières dont il a besoin, nous donnent l'espoir fondé qui, malgré la levée des prohibitions et la concurrence étrangère, son commerce et son industrie sont destinés à prendre de rapides et de nouveaux développements.

Le canal de la Somme met Abbeville, Amiens, Péronne et Ham en communication avec la grande voie navigable du Nord, et permet de faire venir à bas prix le charbon dont ces villes ont besoin. Depuis la réduction des tarifs, le fret de Valenciennes n'est plus pour Amiens que de 0 fr. 30 c. à 0 fr. 35 c. par hectolitre, soit 4 fr. 00 c. par tonne; ainsi le prix de vente à la fosse étant de 14 fr. 00 c. la tonne, le charbon ne revient pas, tout compris, à plus de 20 fr. 00 c. rendu à l'usine.

Par le port de Saint-Valery, les houilles anglaises viennent alimenter une partie de l'arrondissement d'Abbeville; c'est dans ce port qu'arrivent aussi les blés, les lins, les seils, les bois et les savons que nous tirons du dehors; son mouvement total a été en 1860 de 34,188 tonnes réparties entre 451 navires; celui du port d'Abbeville dans la même année est de 17,592 tonnes; à quoi il faut ajouter encore les ports si intéressants du Crotoy et du Hourdel. Le mouvement total des ports de la baie de Somme était en 1860, de 722 navires d'un tonnage total de 58,391,000; il a beaucoup augmenté cette année et cette augmentation a fait mieux sentir l'importance qu'il y a pour notre département à ce que les travaux propres à améliorer le port de Saint-Valery, tels que le prolongement de la digue de halage et la construction d'un bassin à flots, soient bientôt entrepris et promptement terminés.

Sous le rapport des voies de fer, notre département est encore mieux partagé que sous celui des voies navigables; une ligne le met en communication directe avec Paris, et se bifurquant à Creil, établit des relations étroites avec le département de l'Oise, Rheims, les Ardennes et le Harle. Une autre ligne qui part d'Amiens se dirige vers les grandes villes du Nord et vers la Belgique; enfin une troisième aboutit à Boulogne; quand la ligne si attendue de Rouen à Saint-Quentin sera terminée, le centre de notre département se trouvera tout particulièrement favorisé; puis qu'il sera le point de réunion des cinq rails-ways qui le mettent en communication directe avec Boulogne et Calais, le Nord de la France, Paris, Saint-Quentin, Rouen et le Havre.

M. François, frappé de stupeur, pâlit, fut près de tomber en défaillance, et se jeta sur un fauteuil en se couvrant le visage de ses mains.

« Frère chéri, lui dit M. Auguste en lui passant le bras autour des épaules, en ce moment où mon Jules renait à la santé et au bonheur, tandis que ton Adolphe est victime des soins qu'il lui a données, il est de mon devoir de te demander pardon de t'avoir privé si longtemps d'un fils qui, je l'espère, contribuera à faire la joie de tes vieux jours. La première fois que je le vis rôder au chantier, il n'était qu'un malheureux enfant reprouvé, et lorsqu'on me confia le secret de sa naissance, il me sembla reconnaître en lui les traits de ton visage. Aussitôt je conçus avec joie la pensée que mon attachement pour lui amoindrirait l'injustice dont je m'étais rendu coupable envers toi. Je t'ai toujours aimé en Jules; il a été et il est encore, à mes yeux, un trésor que tu m'as abandonné.

« Impossible à M. François de parler; des larmes inondaient son visage, et il se presait silencieusement la main de son frère. Celui-ci tira de sa poche quelques papiers qu'il lui remit en disant:

« Voici les preuves à l'appui de mes assertions touchant la naissance de ton fils. Tout en déclarant, à toi comme à ses proches, que son enfant était mort-né, Julie le confia à son amie, la femme du charpentier, et il passa pour le fils de ces braves gens. Malgré leur confiance en moi, ils ne me dévoilèrent ce secret que quand la femme fut à la dernière extrémité. Voici une lettre à ton adresse et une autre à celle de Jules, qui ne devaient vous être remises qu'après ma mort; ouvre-les et prends-en lecture.

Ces lettres informaient le père et le fils

Amiens se trouva par voie de fer à:
122 kil. de Boulogne,
64 kil. de Saint-Valery,
120 kil. de Paris,
126 kil. de Valenciennes.

Après l'achèvement de la ligne de Saint-Quentin à Rouen, Amiens se trouvera à:

90 kil. de Saint-Quentin au lieu de 183
126 kil. de Rouen au lieu de 365
195 kil. du Havre au lieu de 276

On voit que notre département jouira de toutes espèces de facilités pour ses transports et les effectuera à bon marché; il est parfaitement placé pour renouer des relations avec l'Angleterre; et si des traités coulu avec celle-ci nuisent pour un temps à son industrie, ils devront en revanche favoriser l'extension de son commerce.

La terreur, le mot n'est pas trop fort, que ces traités avaient répandue dans nos contrées, tend chaque jour à diminuer; la date du 1^{er} octobre a passé, et cette invasion des produits anglais que l'on craignait à l'égal d'une invasion des armées étrangères, n'a pas été aussi désastreuse qu'on le craignait; nos fabricants ont examiné la situation avec sang-froid; ils ont reconnu que si les produits anglais étaient à bon marché, ce n'était le plus souvent que des articles communs; que tout ce qui est de bonne qualité ne se payait guères moins chères en Angleterre qu'en France; que les articles communs généralement de mauvais goût et plaisent peu; qu'en outre ils ne conviennent pas souvent à nos usages, et qu'enfin ils sont grevés de droit d'entrée assez élevés, de frais de transport, commission, magasinage, et qui ne laisse pas que d'en élever considérablement les prix.

Néanmoins, si les produits anglais n'ont pas obtenus en France le succès sur lequel comptaient les fabricants anglais, nous ne pouvons pas nous dissimuler que le danger est sérieux et que nous ne saurions faire trop d'efforts pour nous en préserver; sans doute l'article anglais est de mauvais goût, les couleurs sont trop vives et trop tranchées, le dessin est sans art, les dimensions des pièces ne sont pas adaptées à nos mesures; mais n'est-il pas probable que les Anglais s'informeront de nos goûts, de nos convenances, de nos habitudes, et chercheront à les satisfaire. En prenant au besoin des dessinateurs français, ils donneront à leurs dessins le cachet qui leur manque. D'autre part, le goût, les habitudes en France peuvent se modifier; la séduction du bon marché exerce une influence à peu près irrésistible; très souvent le bas prix l'emporte sur la qualité; nous le voyons déjà autour de nous pour les tapis; nos magnifiques moquettes ont peine à soutenir la lutte contre les moquettes anglaises, qui sont moins solides mais qui sont apparentes et à bien meilleur marché. Le même effet se produira en devenant plus sensible pour d'autres articles. Il faut donc s'attendre à une lutte très vive, et comment en sortir triomphants, si ce n'est en perfectionnant les moyens de fabrication et en apportant dans les usines toutes les améliorations que la science indique et dont l'expérience a sanctionné l'efficacité. Il ne s'agit point ici de ses grandes découvertes qui changent la face d'une industrie et réduisent considérablement les frais de fabrication; c'est, dit-on, par un ensemble de petites économies que l'industrie réalise ses plus beaux bénéfices, et ce doit être par un ensemble de petites améliorations dans ses procédés qu'il peut seulement réaliser cet ensemble de petites économies.

Pour cela, s'il est seul et isolé, que de choses lui échappent, que de bonnes choses il ignore ou néglige! Ce n'est qu'en associant ses efforts à ceux d'autres personnes, en joignant leurs observations aux siennes, en leur communiquant ses informations et ses pensées et en recevant les leurs en échange qu'il peut se maintenir et avancer dans la voie du progrès. De cette manière il accroît ses moyens d'investigation et acquiert une puissance toute nouvelle.

L'Angleterre nous offre une multitude d'exemples d'associations de fabricants d'une même contrée pour l'étude des questions industrielles qui les intéressent et la propagation des découvertes utiles.

L'imposante et nombreuse réunion de ce jour prouve, que nous aussi, enfants de la Picardie, nous sommes mûrs pour l'association; et que du 15 décembre 1861 va dater une ère nouvelle pour l'industrie de notre beau département.

Serrons-nous, Messieurs, tous les uns contre les autres, unissons nos efforts, communiquons-nous nos idées, sachons trouver et honorer l'homme de travail et d'intelligence partout où il se rencontre, quelque modeste que soit sa position; et les membres qui se donnent rendez-vous ici, de tous les points du département, pour sceller un véritable pacte

de ce que nous venons d'apprendre. Après les avoir lues, M. François saisit de nouveau la main de son frère, la pressa avec effusion contre ses lèvres, et ne parvint qu'avec peine à prononcer ces quelques paroles, entrecoupées de sanglots:

« Auguste, mon frère, mon ami, mon bienfaiteur, est-ce bien possible? Ai-je pu être si aveugle, si injuste? Hélas! mon âme s'incline devant Dieu et devant toi! ce jeune homme que je hais et persécutai si longtemps... O Ciel, ô Tout-Puissant! quitte-moi, cher Auguste! j'ai besoin d'être seul avec Dieu et avec moi-même.

Quelques heures après, M. François alla trouver son frère. Son visage attestait qu'il avait pleuré, mais il paraissait moins accablé. Les révélations de M. Auguste avaient évidemment fait une heureuse diversion à l'idée fixe de la perte imminente d'Adolphe.

« Je suis incapable, lui dit-il, de t'exprimer ce que je ressens à Dieu te benisse et te récompense! je n'en puis dire davantage.

« Tu ne me dois nulle reconnaissance; c'est plutôt à moi de te remercier de la consolation et du bonheur que m'a procurés ton fils.

« A présent, il me reste une prière à t'adresser. Ne dévoile à personne ce secret que personne n'a soupçonné jusqu'ici. Tous ceux qui pourraient le deviner ne sont plus. Que Jules ne sache jamais ce qu'il a été si longtemps hostile qu'il est redevable de la vie. Il n'a pas eu d'autre père que toi, et il lui serait impossible d'en avoir un meilleur. Permetts-lui de te nommer son père; qu'il soit ton fils, et je l'aimerai doublement... Encore un mot, ajouta-t-il en tirant de sa poche une petite

boîte / puis-je espérer de revoir à ton doigt cet anneau dont j'ai ramassé et fait ressembler les morceaux?

« Je le revois avec joie, dit Auguste après l'avoir examiné. Aucun autre ne l'a jamais remplacé à mon doigt, et maintenant il ne me quittera plus, même dans la tombe.

« Une cordiale étreinte, pendant laquelle coulaient leurs larmes, à la fois si douces et si amères, scella l'ère nouvelle qui s'ouvrait pour eux. M. Roger, leur vieil ami et confident, fut le seul à qui ils confièrent leur secret.

Durant plusieurs jours encore, l'état d'Adolphe inspira fréquemment de vives inquiétudes; mais, d'un autre côté, Jules entra en convalescence.

Pardonne-moi, Jules, lui dit un jour Adèle, d'une voix tremblante, pendant une promenade au jardin; mais si tu pouvais l'imaginer ce que j'ai souffert, tu n'aurais pas le courage de me juger sévèrement. Te voir lutter contre la mort, ce ne fut rien en comparaison de la torture que j'éprouvai tant que je te crus coupable de cette conduite qui souillait ton honneur et ton caractère. Une autre à ma place eût peut-être agi autrement, mais il m'était impossible de ne pas rompre.

« En effet, Adèle, je fus alors irrité contre toi et t'accusai d'injustice et de cruauté. J'étais si malheureux d'être lié par un serment qui m'interdisait de dévoiler à tes yeux mon innocence! Maintenant, reprit-il après un instant de silence, rien ne peut plus sans doute briser le lien qui unit depuis si longtemps nos cœurs.

« Et Clementine? balbutia-t-elle avec inquiétude.

« Clementine? répéta-t-il tout pensif. Je connais quelqu'un qui n'a pas de plus

vice-président de la Société des Antiquaires de Picardie.

Les officiers élus prennent place au bureau, et M. le comte de Beaumont cède la présidence à M. Cosserat.

M. Cosserat remercie la commission d'organisation d'avoir mené à si bonne fin la tâche difficile qu'elle avait entreprise. Il propose des remerciements à la Commission de rédaction chargée du volumineux rapport qui vient d'être approuvé par l'assemblée, et particulièrement à son rapporteur, M. Vulfran-Mollet, qui avait cru devoir décliner l'honneur de faire partie du bureau définitif.

L'assemblée applaudit à ces paroles et s'associe à la proposition de M. Cosserat.

M. le Président, au nom de la commission d'organisation, demande que l'assemblée veuille bien décerner par acclamation à M. le comte de Beaumont, sénateur, président du Conseil général, qui est venu donner à la constitution de la Société l'appui de sa haute influence, ainsi qu'à M. Cornuau, conseiller d'Etat, Préfet de la Somme, que la commission d'organisation a toujours trouvé, dès le début de ses travaux, si bienveillant et si personnellement disposé à lui venir en aide, les titres de Présidents d'honneur.

Des applaudissements unanimes accueillent cette double proposition. En conséquence, M. Cosserat proclame présidents d'honneur M. le comte de Beaumont, sénateur, et M. Cornuau, conseiller d'Etat, préfet de la Somme.

« Messieurs,

« Avant de passer au vote d'ensemble sur des statuts, je crois devoir soumettre à l'assemblée un vœu que je formulerais tout à l'heure en une proposition spéciale.

« L'on se plaint généralement du manque de bons contre-maîtres; ceux-ci font presque complètement défaut, et il serait essentiel, non-seulement d'encourager les bons et de les récompenser, mais encore d'en créer de nouveaux.

« J'ai remarqué que vous admettiez comme membres honoraires les personnes domiciliées dans la commune d'Amiens et qui, par leurs lumières, leur zèle et leur activité, auraient été jugés capables de concourir au succès des travaux de la Société.

« Ma proposition est plus radicale, et puisque vous voulez récompenser ainsi les auxiliaires de l'industrie, je me demande pourquoi vous n'accorderiez pas aux ouvriers distingués et aux contre-maîtres qui auraient rendu de grands services à l'industrie, l'entrée libre dans votre Société, avec le titre de membres ordinaires, mais en les exonérant complètement de toute cotisation.

« Ce serait là, me paraît-il, l'encouragement le plus éclatant que vous puissiez donner, et vous établiriez ainsi entre les ouvriers et vous un lien bien intime.

« Votre belle œuvre en retirerait un plus grand lustre et elle recevrait ainsi une considération populaire.

« Si vous partagez cet avis, Messieurs, ma proposition pourrait faire l'objet de l'article 46 et derniers de vos statuts.

« L'assemblée adopte par acclamation la proposition si libérale de son digne président.

Il est procédé au scrutin secret et par bulletin de liste à la nomination de Messieurs les officiers de la Société.

Le dépouillement donne le résultat suivant:

Président: M. COSSERAT père, manufacturier, député au Corps législatif, membre de l'Académie d'Amiens.

Vice-président: M. DE COMMINES DE MAR-SILLY, ingénieur des mines, membre du Conseil général.

Secrétaire: M. EDOUARD FLEURY, teinturier, vice-président du Conseil des prud'hommes, membre du Conseil municipal.

Secrétaire-adjoint: M. EDOUARD GAND, dessinateur industriel, membre du Conseil des prud'hommes et de l'Académie d'Amiens.

Treasorier: M. J. LE BOUFFY, banquier, directeur de la Caisse commerciale d'Amiens.

Economiste: M. LAMY-CANDELLIER, membre du Conseil municipal et du Tribunal de commerce.

Bibliothécaire: M. T. JEUNET, imprimeur, directeur du Journal d'Amiens.

Bibliothécaire-adjoint: M. AUGUSTE JANVIER.

On dit qu'il est question au ministère de la justice, de réaliser, en 1862, le projet d'une création de procureurs impériaux auprès des tribunaux de commerce. C'est une mesure depuis longtemps sollicitée par le commerce en général et qui serait accueillie avec autant plus de satisfaction par les tribunaux consulaires eux-mêmes, qu'elle a été souvent sollicitée par les conseils généraux.

Le conseil d'Etat vient de trancher une question qui soulevait souvent des difficultés entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative. Il a décidé qu'en matière de juridiction foraine, l'interprétation du tarif du droit des places sur les alibis, sous les halles ou marchés, appartenait à l'autorité administrative exclusive.

M. Jules Brame, député au Corps législatif, vient d'obtenir du gouvernement une somme de 6000 francs destinée à secourir les ouvriers de notre ville qui sont sans ouvrage.

Pareille somme a été accordée à la ville de Tourcoing.

Les militaires de la classe de 1854, libérés du service le 31 décembre dernier, sont prevenus que leurs congés de libération sont arrivés à la Gendarmerie de Roubaix, et qu'ils peuvent se présenter devant le commandant de la brigade pour recevoir ces titres.

Dimanche matin, une jeune élégante, qui descendait du train de Belgique, fut invitée à entrer dans le bureau de douanes de la station de Roubaix, où la visitouse, chargée d'inspecter une crinoline monstrueuse, découvrit 8 kilos de tabac fin et 500 cigares panatelas.

Une transaction ayant eu lieu, la dame fut rendue immédiatement à la liberté.

On nous assure qu'un vol de bijoux a eu lieu dimanche soir chez un favorable industriel de notre ville. Les voleurs avaient

vif désir que de verser un baume salubre sur sa blessure, si elle n'est pas encore cicatrisée. J'avoue sincèrement qu'il y eut de la précipitation de ma part à demander sa main; mais j'étais touché, ajouta-t-il plus bas, de ses sentiments pour moi, et, d'un autre côté, je m'imaginai étouffer ma passion sous les devoirs que m'imposait ce mariage; mais je me trompais, et je la trompais elle-même. C'est une bonne et aimable personne, et elle rendra heureux celui qui peut lui donner son cœur sans partage. Ce ne fut pourtant pas moi, ce fut son père qui brisa nos liens.

« Aline restera notre fille, n'est-ce pas?

« Merci, Adèle, merci! répondit-il en lui serrant cordialement la main; il sera bien doux pour moi de l'adopter en souvenir de son infortunée mère.

« Et moi, que ne dois-je pas à cette enfant! Combien n'a-t-elle pas adouci mon exil, si plein d'amertume en dépit de l'affection de M^{me} Martinez et d'occupations nombreuses et aimées!

« Quel cœur d'or que le tien, Adèle! quelle providence pour Aline!

« Tais-toi, flatteur! Dieu veuille que nous puissions lui rendre ce qu'elle a fait pour moi, à son issue, la pauvre enfant! Adolphe aussi fut assez heureux pour échapper à la maladie terrible qui avait quelque temps menacé ses jours, et le bonheur rentra sans mélange dans la famille Berard.

Les jumeaux, réconciliés, s'aimaient comme dans leur adolescence; Jules, apprécié à sa juste valeur, n'était plus regardé, tant s'en faut, comme un Brandon de discorde; Adèle n'avait pas démenti son noble caractère; M^{me} Berard, loin de ne plus rêver que plaisirs, était devenue